

**MINI TOUR U10 PACA**  
**ETAPE 5 - Samedi 4 octobre 2025**  
**GOLF D'AIX-MARSEILLE**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte prioritairement aux joueur(se)s licencié(e)s dans la Ligue de Golf PACA dans la catégorie U10 (nés en 2015 et après) à jour de leur licence et certificat médical auprès de la FFG.

**Le champ sera limité à 36 joueurs (dont 12 filles minimum).**

*La Ligue se réserve le droit d'ajuster ce champ.*

**Index Maximum : 50**

Les joueurs seront retenus d'abord dans l'ordre des index à la date de la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

**Chaque joueur inscrit doit avoir une personne référencée comme « accompagnante » disponible pour suivre la partie sur le tournoi (obligatoire pour participer à l'épreuve).**

**FORME DE JEU**

Score Maximum (au-delà de 8 coups, on ramasse la balle et on marque 9) / 9 trous.

Marques de départs : les longueurs de jeu préconisées par la FFG seront respectées dans la mesure du possible (cf. Vademecum Fédéral)

Départs du Trou N°1 (vers 14h00) - Ajustement possible en fonction des départs du GPJ.

Classement en brut et par sexe. Départage via RMS.

**Epreuve non-fumeur / Cadets, chariots électriques non autorisés.**

**Utilisation des appareils de mesure de distance interdite.**

**Les accompagnateurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.**

**ENGAGEMENT**

Engagement : 20€

Les inscriptions se font uniquement en ligne via le lien suivant : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1974> **avant le lundi 29 septembre 2025.**

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

**RECOMPENSES**

3 Prix U10 Filles et 3 Prix U10 Garçons.